

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS MÉNAGERS

ANNÉE 2016



[Cc Maconnais Val de Saône](mailto:cc.maconnais.valdesaone@wanadoo.fr)
cc.maconnais.valdesaone@wanadoo.fr

Ce rapport a pour but de présenter les différents éléments techniques et financiers relatifs au prix et à la qualité du service public d'élimination des déchets.

La Communauté de Communes exerce la compétence « - Collecte et traitement des ordures ménagères et déchets assimilés, y compris le tri sélectif et les déchetteries ».

La Communauté de Communes Mâconnais compte 12 communes soit 6 080 habitants répartis comme suit :

Dep †	Collectivités adhérentes	Nombre de communes	Population	Date d'adhésion
71	Bissy-la-Mâconnaise	1	208	01/01/2003
71	Burgy	1	115	01/01/2003
71	Chardonnay	1	202	01/01/2003
71	Clessé	1	834	01/01/1998
71	Cruzille	1	256	01/01/2003
71	Fleurville	1	499	01/01/2003
71	Grevilly	1	35	01/01/2003
71	Lugny	1	892	01/01/2003
71	Montbellet	1	804	01/01/2003
71	Saint-Albain	1	505	01/01/2003
71	Saint-Gengoux-de-Scissé	1	609	01/01/2003
71	Viré	1	1 121	01/01/2003
	TOTAL sans double compte	12	6 080	

La déchetterie intercommunale est située sur la commune de Péronne (membre de la CAMVAL), une convention avec Communauté d'Agglomération a été signée afin de permettre aux habitants des communes d'Azé, Péronne et Saint Maurice de Satonnay d'accéder au site. Ainsi, 8 205 habitants ont accès à la déchetterie de Péronne.

I – Les ordures ménagères

La société « EGT Environnement » assure la collecte et le transport des ordures ménagères jusqu'au SMET Nord Est 71 à Chagny où elles sont en partie, traitées par l'usine de méthanisation en service depuis 2015 et enfouies pour les déchets non fermentescibles.

La collecte des ordures ménagères a lieu une fois par semaine en porte à porte selon le planning suivant :

- Mercredi : Bissy la Mâconnaise, Saint Gengoux de Scissé, Cruzille, Lugny, Grevilly, Burgy, Champvent (hameau de Chardonnay)
- Jeudi : Montbellet, Viré, Chardonnay (sauf Champvent)
- Vendredi : Fleurville, Saint Albain, Clessé

Les chiffres :

En 2016, 1 124,32 tonnes d'ordures ménagères ont été collectées sur le territoire soit 184,92 kg par habitant.

Pour la 5^e année consécutive, les tonnages des ordures ménagères diminuent (- 34,1 tonnes par rapport à 2015).

Evolution des tonnages et des coûts depuis 2009

Le coût en 2016:

Année	Tonnages	Coûts de collecte et de traitement	Coût par tonne (en €)
2009	1 270.02	188 661.47	148.55
2010	1 256.28	202 808.27	161.44
2011	1 261.39	199 910.00	158.48
2012	1 235.42	205 841.94	166.62
2013	1 214.12	216 108.07	178.00
2014	1 205.24	249 567.38	207.07
2015	1 158.44	234 543.96	202.47
2016	1 124.32	226 837,02	201,75

Collecte : 112 989, 67 €

Traitement : 113 847, 35 €

Soit un total de 226 837,02 €

Le coût de collecte et de traitement d'une tonne d'ordures ménagères s'élève à 201,75 € par habitant.

Sur les 1 124,32 tonnes d'ordures ménagères collectées en 2016, 48 % environ (539,66 t) ont été valorisées par l'usine de méthanisation, à terme, il est estimé que ce taux atteigne 50 %.

Les tonnages valorisés sont facturés au prix de 72,07 € HT, ceux enfouis : 92,07 € HT : la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) d'un montant de 20 € HT étant appliquée sur ces déchets. En 7 ans, les tonnages ont diminué de 11,5 % mais les coûts ont augmenté de 20 %.

II- La collecte sélective

Quinson Fonlupt assure la collecte et le traitement des déchets issus de la collecte sélective depuis Août 2012. La collecte des 3 flux (emballages, verre et papier) est assurée en apport volontaire sur l'ensemble du territoire.

Les déchets recyclables sont transportés jusqu'au centre de tri de Saint Denis les Bourg (01) puis acheminés selon les matières chez des repreneurs :

- Plastique : Valorplast
- Aluminium : Regeal Affimet
- Acier : Arcelor Mittal
- Emballages Ménagers Recyclés : Emin Leydier
- Tetra (emballages pour liquides alimentaires) : Revipac

Les chiffres :

En 2016, 493,74 tonnes de déchets recyclables ont été collectées :

- 265,7 tonnes de verre
- 137,1 tonnes de papier dont 5,6 refus de de papier et 5,7 tonnes de cartons de type « gros magasin »
- 90,94 tonnes d'emballages dont 18,258 tonnes de refus

Coûts par flux en 2016

	Collecte et Traitement	Achat matières	Soutien Eco Organisme (données 2015)
Verre	13 240,65 €	7 745,34 €	1 393,14 €
Emballages	62 830,99 €	4 834,86 €	38 574,32 €
Papier	7 453,11 €	0	4 481,94 €
Total	83 524,75 €	12 580,2 €	44 449,4 €

Les refus de tri représentent 20 % de la collecte des emballages et 4,08 % de la collecte des journaux magazines.

III – La déchetterie

Située à Péronne, la déchetterie fonctionne du lundi au samedi selon les horaires suivants :

Période estivale : du 1^{er} Avril au 31 Octobre :

Lundi de 14 h à 18 h

Mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Judi de 14 h à 18 h

Vendredi de 14 h à 18 h

Samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Période hivernale : du 2 Novembre au 31 Mars

Lundi de 14 h à 17 h

Mercredi de 9 h à 12 h

Vendredi de 14 h à 17 h

Samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Le gardiennage et l'entretien du site sont réalisés par la société EGT ENVIRONNEMENT.

En hiver, un seul gardien assure le gardiennage tandis que l'été deux gardiens sont présents sur le site.

Une troisième personne est présente aux horaires d'ouverture, le valoriste de l'association Economie Solidarité Partage. Il récupère tous les objets qui peuvent être revendus en l'état ou après un rafraîchissement.

Les prestataires suivants interviennent pour collecter les déchets sur la déchetterie :

La collecte des Déchets Non Recyclables : EGT Environnement

Le traitement des Déchets Non recyclables : SMET Nord Est 71

La collecte et le traitement :

- Bois : EGT Environnement
- Cartons : EGT Environnement
- Gravats : EGT Environnement
- Déchets verts : Bourgogne Recyclage
- Ferraille : Guy Dauphin Environnement
- Déchets Ménagers Spéciaux : Chimirec
- Pneus : Alpha Recyclage
- Déchets d'Equipement Electriques, Electroniques : Eco Système (Eco organisme)
- Piles : Corepile
- Cartouches d'encre : LVL
- Déchets d'Activité de Soins à Risque : La collecte médicale

Depuis le 1^{er} Septembre 2015, les professionnels sont autorisés à utiliser la déchetterie le mercredi seulement, chaque passage est noté sur une fiche de dépôt qui est signée puis facturé 10 €. Cette tarification concerne les déchets dangereux, non recyclables, bois, végétaux, gravats. Tous les autres déchets sont acceptés gratuitement. En 2016, 264 dépôts ont été enregistrés ce qui représente une recette de 2 640 € pour la collectivité.

Les chiffres :

Quantité et coût des déchets collectés en 2016 à la déchetterie

	Tonnages collectés en 2016	Coût de collecte et de traitement (en € TTC)	Achat matières en €
Cartons	91,25	7 388,3	4 455,34
Bois	293,13	26 108,91	
Déchets verts	575,70	33 531,64	
Ferraille	140,38		10 399,74
Déchets non recyclables	384,48	64 799,82	
Déchets ménagers Spéciaux	44,53	46 539,89	
Batteries	n.c		73,5
Piles	0,963		
DEEE	95,8		6 055,16
Total (sans gravats)	1 626,23	178 368,56	20 983,74
Gravats	378,05	11 053,33	
Total avec gravats	2 004,28	189 421,89	

Les frais de gardiennage et d'entretien du site s'élèvent à 45 315,60 € pour l'année 2016. En 2016, les frais de collecte, transport, traitement, gardiennage et entretien du site ont représenté à la somme de 213 753,75 € (déduction faite des achats matières).

Dans l'ensemble, les tonnages issus de la déchetterie ont diminué.

Pour la 3^{ème} année, les DEEE sont collectés par l'éco-organisme « Eco système » : cela représente 95,8 pour 2016 et une recette de 6 055,16 €.

La Ressourcerie récupère tous les objets qui peuvent être réutilisés, après nettoyage, réparation afin de les revendre. Ainsi, 45,61 tonnes ont été détournées et revendus à Tournus au magasin de la Ressourcerie. La somme de 7 692,63 € a été versée à l'association, celle-ci correspond au tonnage détourné x le coût de transport et de traitement n – 1 des encombrants.

IV - Collectes spécifiques

Collecte des textiles

La CC a passé une convention avec Relais Bourgogne qui collecte gratuitement les textiles, linge, chaussures sur les différentes communes de son territoire. La collecte est réalisée en apport volontaire et en collectes ponctuelles sur certaines communes.

En 2016, 22, 189 tonnes de vêtements ont été collectées puis envoyées au centre de tri de Crissey (71).

Collecte des cartouches d'encre

LVL a collecté gratuitement 519 cartouches soit 94,46 kg.

163 cartouches ont été réemployées : après nettoyage, elles ont été remplies et remises sur le marché. 356 ont été démantelées pour être recyclées ou valorisées (incinération pour produire de l'énergie).

Collecte des piles

0,963 tonnes de piles ont été apportées en déchetterie.

Collecte des lampes

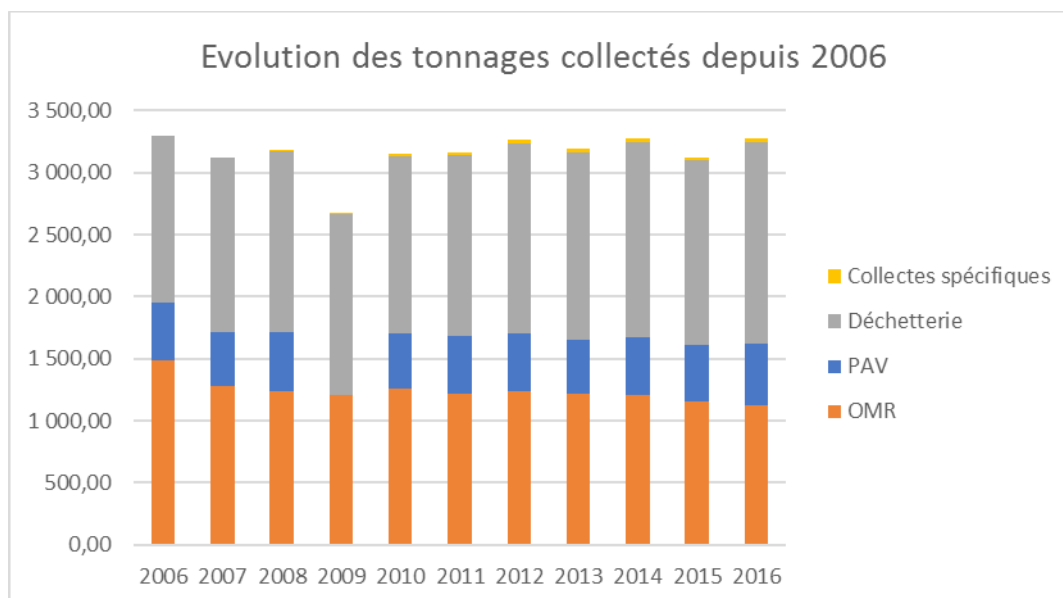
230 kg de lampes et néons ont été collectés en 2016 gratuitement par Récylum.

Collecte des DASRI : Déchets de Soins à Risques Infectieux

2,48 tonnes de DASRI ont été déposées en déchetterie. Cette collecte est dédiée aux personnes en automédication uniquement. Les déchets sont ensuite transportés à Bayet (03) pour être incinérés. En 2015, la collecte et l'élimination de ces déchets ont coûté 686,15 €.

Evolution des tonnages collectés depuis 2006

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
OMR	1482.8	1280.42	1240	1207.02	1256.28	1261.39	1235.42	1214.12	1205.24	1158.44	1 124,32
PAV	471.61	436.27	478.74	453.776	448.14	470.65	469	442.5	469.551	453.99	493,74
Déchetterie (hors gravats)	1341.08	1399.57	1452.12	1454.98	1426.64	1458.59	1532.42	1509.06	1572.10	1484.13	1 626,23
Collectes spécifiques			5.31	10.41	15.87	16.88	23.77	28.92	31.993	24.47	25.949



Informations complémentaires

Le coût des déchets en 2016

2016	Dépenses	Recettes
OMR	226 837,02	2 421,68
PAV	83 524,75	57 029,6
Déchetterie	234 737,49	20 983,74
Collectes Spécifiques	686,15	0
Ressourcerie	7 692,63	0
Total	553 478,04	80 435,02

Le financement

Le financement de ces services est assuré en majeure partie par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères dont le produit en 2016 s'est élevé à 634 759 €.

La Prévention

En partenariat avec le Sirtom de la Vallée de la Grosne et la Communauté de Communes du Tournugeois, la Communauté de Communes Mâconnais Val de Saône a mené des actions dans le cadre du deuxième Programme Local de Prévention afin de réduire les déchets produits sur le territoire. Pour l'année 2016, celles-ci ont principalement porté sur :

- Le gaspillage alimentaire
- la sensibilisation des publics à la prévention des déchets
- le compostage
- le don des invendus
- la limitation de consommation des papiers
- la vaisselle réutilisable,

- les textiles sanitaires
- les plastiques non valorisables
- les encombrants et la déchetterie.

Le deuxième Programme Local de Prévention des déchets a été signé en novembre 2015 en commun avec la CC du Tournugeois et le Sirtom de la Vallée de la Grosne. Ce programme de 3 ans (2016-2019) permet au groupement de collectivité de définir un programme d'actions à mettre en place et à s'engager sur des objectifs de réduction de production des déchets ménagers et assimilés (DMA) (ordures ménagères + déchets triés+ déchets des déchèteries) de 3% sur la période.

Ce partenariat permet de mutualiser les dépenses de fonctionnement de ce programme, en particulier pour avoir un poste de chargé de mission à temps plein pour mettre en place les actions proposées.

Les projets

- Poursuite du travail sur le Programme de Prévention : développer et promouvoir les actions en place
- Suivi de la fréquentation des professionnels à la déchetterie
- Conventonnement avec Eco-Mobilier
- Réflexion avec le Tournugeois sur la gestion des déchets en 2017